



GUIDE ACCOMPAGNATEUR- TRICE TOURISTIQUE

Son rôle : Le/la guide fait découvrir un territoire et son patrimoine à différents publics, en individuel ou en groupe, lors de balades, visites guidées ou excursions.

Il/elle fait des recherches pour préparer un parcours, comprendre le lieu ou le patrimoine, et construire ses explications.

Il/elle choisit les thèmes, la manière d'animer la visite et crée les supports nécessaires, en utilisant les médias adaptés aux lieux et aux publics



LES ESSENTIELS


 **La formation se déroule à l'unité de Pirae**

 **Elle dure environ 6 mois (du lundi au vendredi) soit 32 semaines**

 **12 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION**

LE CFPA EN QUELQUES CHIFFRES

 **89 % de réussite au titre professionnel**

 **78 % d'accès à l'emploi**

 **98 % de stagiaires satisfaits**

*Il est possible d'accéder également au titre professionnel par la voie de la VAE :
• se renseigner auprès du SEFI

LES AVANTAGES !



**FORMATION
QUALIFIANTE**



**INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE
DURANT LA FORMATION**



**OBTENTION D'UN TITRE À
FINALITÉ PROFESSIONNELLE
NIVEAU 4 - BAC TECHNIQUE**

Délivré par le Ministère du Travail



**TOUT PUBLIC DEMANDEUR
D'EMPLOI**



40 50 74 50



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

GUIDE ACCOMPAGNATEUR-TRICE TOURISTIQUE



Types d'emplois accessibles : accompagnateur de séjours linguistiques, animateur découverte, animateur excursions, city guide, guide accompagnateur, guide matelot.; guide nature, guide pays, guide polyvalent, guide touristique.

Titre de Niveau 4 (BAC technique) Arrêté n°905/CM du 13 juillet 2012



PROGRAMME DE FORMATION

La formation comprend 2 activités principales, renforcées par 2 périodes de stage en entreprise (8 semaines).

Période d'intégration

Accueil des participants, présentation des objectifs, découverte de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation.

Établir une prestation de visite touristique :

- Conception d'une offre touristique de visite guidée animée pour différents publics
- Conception des contenus et des supports de visites touristiques - promotion des visites touristiques
- Prise en compte des différents publics
- Prise en compte des publics anglophones

Accompagner et guider des visiteurs touristiques :

- Accompagnement de visiteurs sur un lieu ou un circuit touristique
- Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique
- Accompagner et guider des visiteurs en anglais

Préparation à la certification et session d'examen.

Devenir stagiaire en 4 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Entretien Technique

PRÉREQUIS

- Communication orale et écrite de niveau bac ou équivalent.
- Anglais courant
- La pratique d'une deuxième langue est un atout.
- Une première expérience du contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou du bénévolat.
- Un projet professionnel travaillé en amont facilite votre inscription et votre réussite

MISSIONS PRINCIPALES

- Concevoir et valoriser des visites touristiques adaptées à différents publics, en français et en anglais.
- Accompagner, guider et animer des circuits touristiques sur des sites naturels, culturels ou patrimoniaux.

Conditions de travail :

Le/la guide travaille sous la responsabilité d'un responsable d'établissement touristique. En général, il/elle exerce ses activités seul lors de l'accompagnement. Il/elle exerce son emploi pour le compte d'une entreprise d'accueil sur site touristique, un office de tourisme, une structure d'hébergement, un autocariste ou un organisateur de voyages.

Évolution professionnelle :

- Guide accompagnateur (free-lance)

Formations complémentaires inclus :

- PSC1
- Gestes et Posture
- Initiation informatique

Méthode et modalités d'évaluation :

Approche théorique, mise en situation pratiques, stage en entreprise, évaluations formatives